

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 mars 2019

Date de convocation : 05/03/2017

Présents : Jean CARTIER, Marc ARGOUD, Annie BERECHÉ, Marie-Agnès LAURENT, Didier CORVEY-BIRON, Christian ALBERTIN, René BAYLE, Benjamin CHABERT, Géraldine CHALOIN, Jean-Noël MANDIER, Hélène MANDIER, Hervé PICON

Excusés(es) : Claude BLANC,

Absents(es) : William BIT-MIGNON, Marie-Hélène MASSOLA

En début de séance, une minute de silence a été respectée en mémoire de Madame BARBIERI Séverine et de ses filles Clara et Coralie tragiquement disparues dans un accident. Clara et Coralie ont été scolarisées dans notre commune à l'école « le Petit Prince ».

1 Approbation du précédent procès-verbal

2 Urbanisme

- **Déclaration de travaux:**

MICHALLET Florian
Modification de façade
Avis favorable

3 Approbation du compte de gestion du receveur et du Compte administratif 2018 de la commune

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	CUMULE
RECETTES	409 130.30	186 345.90	595 476.20
DEPENSES	337 196.31	191 771.82	528 968.13
Reste à réaliser		-120 351.99	-120 351.99
RESULTAT EXERCICE	71 933.99	-5 425.92	66 508.07

Le compte de gestion du percepteur et le compte administratif sont adoptés à l'unanimité,

Affectation de résultat

	Résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	- 111 867.55	- 5425.92	-117 293.47
		+ Restes à réaliser	-120 351.99
		Résultat comptable avec RAR	-237 645.46
Fonctionnement	308 009.37	71 933.99	379 943.36
RESULTAT DE CLOTURE GLOBAL (avec reste à réaliser)			142 297.90

L'affectation de résultat est décidé comme ci-dessous

Résultat de clôture constaté en 2018:	379 943.36
Affectation en section d'investissement :	- 237 645.46
Affectation en section fonctionnement :	142 297.90

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le compte administratif et l'affectation de résultat,

4 Décisions en matière de contributions directs

Sur proposition du maire et après en avoir débattu le conseil municipal souhaite maintenir les taux des taxes des ménages votés en 2018 à savoir :

- Taxe d'habitation : 8.22 %
- Foncier bâti : 14.70 %
- Foncier non bâti : 38.22 %

5 Budget 2019

Le montant global des subventions aux associations seront maintenues comme en 2018.

Le Budget s'équilibre en :

- FONCTIONNEMENT à 527 620.00 €
- INVESTISSEMENT à 759 105.36

Les principales dépenses étant :

- Aménagement de la cure 451 352€ (marchés en cours)
- Voirie 122 000 € (programme triennal + chemin du Prieuré)
- Entretien Bâtiments 29 100 € (moteur cloche et battant et façade principale église)
- Entretien Ecole 23 000 € (reprise des façades et réfection toiture)
- Entretien Salle des Fêtes 21 000 € (peinture murale)

Des demandes de subventions ont été sollicitées pour certaines opérations.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du budget primitif 2019

5 Bulletin

La prochaine réunion pour la parution du bulletin est fixée au vendredi 22 mars, toutes les bonnes volontés sont cordialement invitées.

Séance levée à 22 h 30